

DEPARTEMENT
NORD
ARRONDISSEMENT
VALENCIENNES
CANTON
VALENCIENNES

Commune de S

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

ID : 059-215905449-20250623-25DEL12_0000071-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 23 juin 2025

NOMBRE

de conseillers en exercice 33
de présents 26
de votants 30

2025/CD/LL/141

OBJET

DEMANDE DE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
BASKET CLUB
SAINT-SAULVE

Le Maire,

-Certifie que la convocation du
Conseil avait été faite le 17 juin
2025

-Certifie que cet acte a été soumis
au contrôle de légalité

le 27 JUIN 2025

-Certifie que le compte-rendu de
cette délibération a été affiché

le 27 JUIN 2025

-Certifie sous sa responsabilité le
caractère exécutoire de cet acte.

-Informe que la présente
délibération peut faire l'objet d'un
recours devant le Tribunal
Administratif dans un délai de
2 mois à compter de la date de
réception en Sous-Préfecture

Étaient présents :

Mme AOUADI, Mme BELALOUZ, Mme BIGARD, M. BROUILLARD,
M. CATTELAN, M. COLLART, M. COUPEZ, Mme DEFOORT,
M. DUBOIS, M. DUCATILLON, Mme DURLIN, Mme DUTRIEUX,
M. GILLARD, Mme GOSSET, Mme GOUWY, Mme LADRIERE,
M. LAMBERT, M. LAURENT, M. LEBRUN, Mme MOREL,
Mme PERRIN, M. RUOL, M. SANNO, M. THIOLLET,
Mme VERHAEGHE.

Étaient excusés avec pouvoir :

M. DELOGE qui a donné pouvoir à M. DUCATILLON,
M. DUVANT qui a donné pouvoir à M. LAURENT,
M. LEBON qui a donné pouvoir à Mme. DEFOORT,
Mme MARCHETTI qui a donné pouvoir à M. BROUILLARD.

Étaient absents : M. ESMANS, Mme KARAOUZENE, M. MARESCAL.

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982, relative aux droits et libertés
des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu la Loi d'orientation n° 92-125 du 06 février 1992 relative à
l'Administration Territoriale de la République ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire fait part du courrier du président de l'association
Basket Club Saint-Saulve par lequel il sollicite l'octroi d'une subvention
exceptionnelle dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire du
club.

En effet, à cette occasion, l'association souhaite organiser un événement
réunissant les personnes qui ont marqué l'histoire de l'association (membres
actuels et anciens dirigeants, entraîneurs et joueurs emblématiques du club).

.../



Le Maire,

Yves DUSART

N° Acte : 71

Date de l'acte : 23/06/2025

Commune de Saint-Saulve

N° Domaine : 7.5-

/...

Monsieur le Maire propose l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 500,00 €.

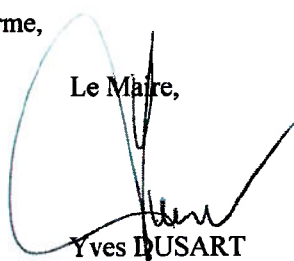
Intéressés par la question, les conseillers municipaux suivants sont sortis de la salle du conseil : Mme BELALOUZ, M. GILLARD et Mme MOREL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise l'octroi d'une subvention de 500,00 € à l'association Basket Club Saint-Saulve.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,


Yves DUSART



Le secrétaire de séance


Jean-Marie DUBOIS

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Saint-Saulve
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	25DEL12_0000071
Objet :	Demande de subvention exceptionnelle BCSS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-06-23 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215905449-20250623-25DEL12_0000071-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905449-20250623-25DEL12_0000071-DE-1-1_0.xml	text/xml	873 o
Document principal (Délibération) Nom original : D71 Demande de subvention exceptionnelle BCSS.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905449-20250623-25DEL12_0000071-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	110.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	27 juin 2025 à 11h38min17s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	27 juin 2025 à 11h38min39s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Laetitia
En attente de transmission	27 juin 2025 à 11h41min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juin 2025 à 11h41min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juin 2025 à 11h41min16s	Reçu par le MI le 2025-06-27